

marriage }
Démoulin }
gerard }

Lesdits huit est ouze, le Vainqueur parier, agrés avec
publié au jour de ces mesmes paroispialls, par deux diocésains,
les deux de mariage entre steuans Démoulin, Vigeon, fils
major de Leonard Démoulin et de de fante Catherine hart
de cette paroisse d'une part, et Jeanne marie Harcel, gerard
fille majeure de philbert gerard et de de fante Elimbold
Vastin ou fi de cette paroisse d'une part, sans y être rebit
tous' aucune empescheant ni opposition, le Jean Baptiste
Boumbien prieur deservant de l'annee suivante, Va le
certificat donné par nous mesmes dernièrement a la mairie
constatant que les parties ont contracté par devant lui, en
ce jour, leur mariage civil; ni aucun de cdt Démoulin et
gerard, procureur et consentement de mariage, fait et
celebré ledit mariage dans nosse Eglise paroissiale en
présence et des consentement de Leonard Démoulin pere
de l'epouse, de Jean Baptiste Harcel l'ou bdit ou le z,
de Jean Baptiste le cult son oncle tous de cette paroisse,
de philbert gerard pere de l'epouse et de poue Jacob
Vigne l'ou bdit ou le z qui ont signé avec nous lesdits
nois et ans que dessus, en presence de Leonard Démoulin et
l'epouse qui ont delibéré en faveur l'écriture ci dessus

L'anné 1772 le 20
Demoulin Jacob
Gerard Harcel